

La France : état fasciste en route pour la guerre ?



[Source : mondialisation.ca]

Par Christian Leray

La liste des lois antidémocratiques passées depuis qu'Emmanuel Macron a été élu président de la France s'allonge quasiment chaque jour, ce qui commence à interroger sérieusement.

Des lois toujours plus liberticides

Début 2021, l'article 52 de la loi dite de « Sécurité globale » interdisait aux citoyens qui filmaient des violences policières de diffuser les images, car les agents « pouvaient subir des menaces ou voir leur vie privée atteinte ». Même si le Conseil constitutionnel (l'équivalent de notre Cour Suprême) avait retoqué cette mesure, les policiers ont depuis tendance à confisquer les caméras des gens qui filment, voire même à arrêter des journalistes...

<https://www.cnews.fr/france/2023-03-23/manifestations-t-le-droit-de-filmer-le-s-policiers-1336002>

Et ce n'était qu'un début. Toujours la même année, une autre loi avait permis aux policiers de fichier les gens en fonction de leur appartenance à un parti politique, à un syndicat ou en fonction de leur religion... On croyait ne plus jamais revoir cela après la 2e guerre mondiale. Mais Emmanuel Macron l'a fait !

<https://www.la-croix.com/France/Le-Conseil-dEtat-valide-fichage-convictions-religieuses-opinions-politiques-2021-01-05-1201133268>

Récemment, une loi a autorisé l'installation de caméras biométriques gérées par l'intelligence artificielle. Souriez, on vous géolocalise ! Le prétexte est la tenue des Jeux olympiques... Mais comment faisaient les autres pays avant ? Il n'est pas prévu de les retirer une fois l'évènement passé.

<https://www.lemonde.fr/sport/article/2023/03/23/jo-2024-les-deputes-autorisent-la-videosurveillance-algorithmique-avant-pendant-et-apres-les->

jeux_6166681_3242.html

Cette semaine, une loi a été votée permettant aux autorités d'« activer à distance un objet connecté – comme un téléphone portable –, sa caméra et son micro pour géolocaliser ou procéder à des écoutes de suspects dans certaines affaires. »

<https://www.lcp.fr/actualites/justice-l-assemblee-autorise-l-activation-a-distance-des-telephones-portables-pour>

Dans le même temps, les autorités continuent d'avancer les projets d'identité numérique, de monnaie banque centrale, etc. Des systèmes qui une fois en place nous contrôleront totalement.

Mais ce n'est pas fini. Suite aux émeutes des derniers jours, le parlement français vient de voter une loi sur la « majorité numérique ».

Même si les autorités ne savent pas encore concrètement elles comptent s'y prendre, le but est de savoir (pour le moment) si la personne qui se connecte est majeure. Mais comment faire si ce n'est en créant une identité pour chaque internaute ? Cela signifie donc que l'on ouvre la porte à l'identification sur Internet, ce qui signifierait la fin de l'anonymat, avec des conséquences désastreuses pour la liberté d'expression...

Vers la mobilisation des personnes et des biens en cas de « menace » ?

Cela fait beaucoup d'un coup me direz-vous ? Et bien ce n'est pourtant pas terminé : le parlement français est actuellement en train de discuter de la dernière « loi de programmation militaire ». Celle-ci est quasiment adoptée et donnera au président français des pouvoirs exorbitants.

En l'état actuel du texte (qui doit être revu une dernière fois par l'Assemblée nationale), le président pourra déclarer la mobilisation des personnes et la réquisition de tous les biens pour à peu près n'importe quelle raison (menace de guerre, pandémie, changement climatique, etc.). Cet article de France Soir qui en traite est à lire absolument : Olivier Frot, La loi de programmation militaire impérative : vers un coup d'État masqué ?, le 5 juillet 2023).

Le paragraphe dans lequel l'auteur traite des « engagements internationaux de l'État en matière de défense, la réquisition de toute personne, physique ou morale, et de tous les biens et les services nécessaires pour y parer » s'applique parfaitement à l'Ukraine par exemple.

Les mêmes mécaniques qu'en 1914 et dans les

années 1930 ?

Tout comme le Canada et les pays de l'OTAN, la France est « engagée » avec l'Ukraine. Sachant que le président français, Emmanuel Macron, va disposer désormais du pouvoir de déclarer « la réquisition de toute personne, physique ou morale, et de tous les biens et les services » en cas de « menace » et vu l'évolution de la situation et de l'arsenal législatif français, il devient tout à fait envisageable que la France s'engage militairement en Ukraine. Cela semble bien sûr inimaginable, surtout quand on pense à notre jeunesse, plus habituée aux écrans qu'aux « duretés de la vie ». Mais qui aurait pu penser dans les années 1930, seulement quelques années après la fin de la Première Guerre mondiale, que le monde serait à nouveau plongé dans une guerre aussi horrible ?

Cette avancée vers la guerre est possible, car l'Ukraine est « neutre » : ce n'est ni un pays de l'OTAN (une organisation dont le but était à l'origine d'assurer la sécurité de l'Europe face à l'URSS et dont les membres doivent se porter une assistance mutuelle), ni la Russie (ou un BRICS). Donc il peut s'y dérouler une guerre « traditionnelle » sans crainte d'une guerre nucléaire (tant que le conflit reste cantonné à l'Ukraine et qu'il ne touche ni le territoire russe ni celui d'un pays de l'OTAN).

Actuellement la guerre d'Ukraine peut être considérée comme l'équivalent de la guerre d'Espagne (1936), lorsque les nazis ont utilisé leurs nouvelles armes, notamment les Stukas, tandis que les Français n'intervenaient pas. Elle permet de tester les nouvelles armes, les nouvelles stratégies, de mesurer la réaction et la préparation adverse. Résultat : même s'il y a bien sûr d'autres explications, la France se faisait balayer en 6 semaines quelques mois plus tard (la guerre d'Espagne se termine en 1939).

Sans parler des enjeux, côté russe, la guerre en Ukraine est l'équivalent de la guerre contre la Finlande (1939-40). L'URSS avait perdu cette guerre, pourtant facile sur le papier... mais a beaucoup appris, ce qui a lui permis de résister de justesse à l'invasion allemande en 1941. Sans cette guerre, l'URSS aurait perdu face aux nazis.

La guerre en Ukraine montre que l'armée russe est désorganisée. Cela va leur permettre de s'améliorer.

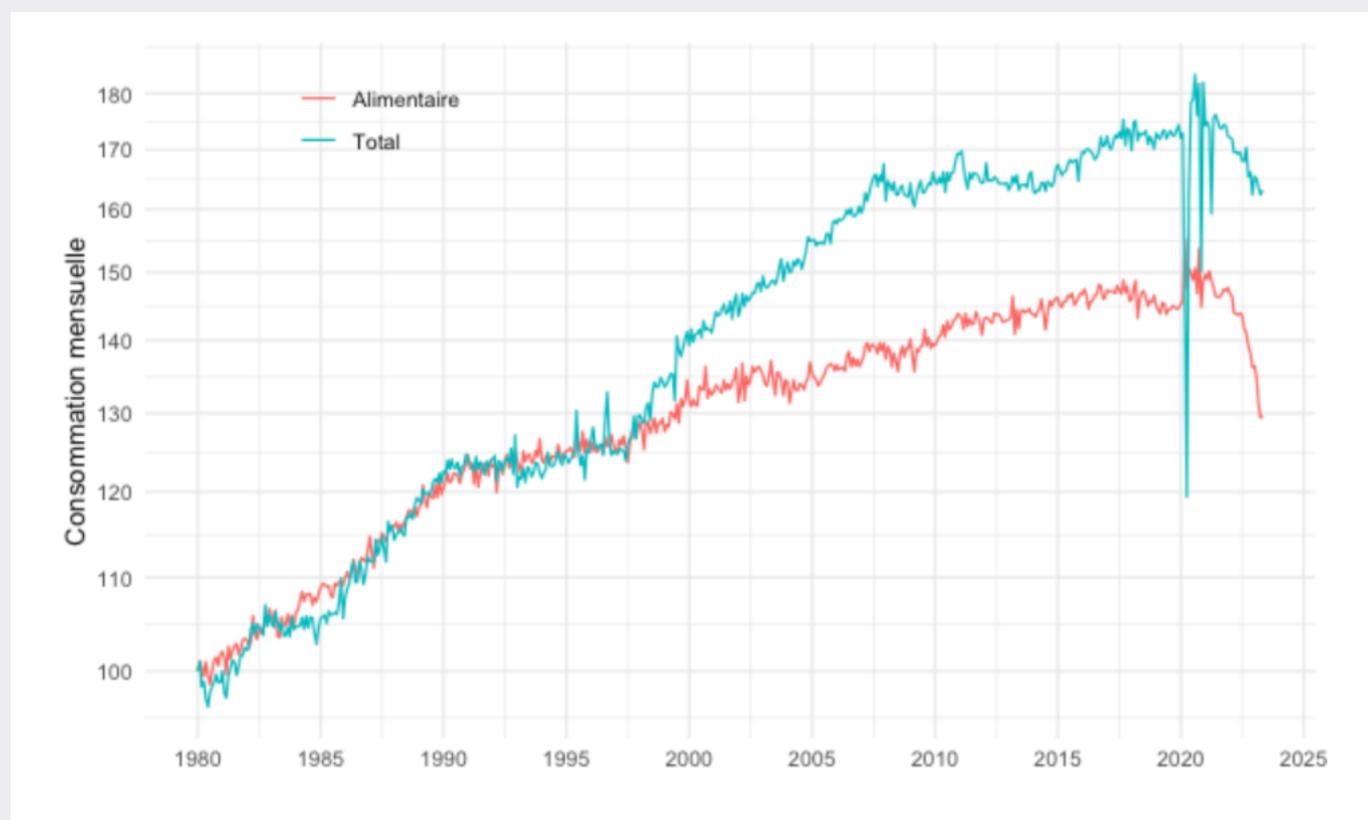
De l'autre côté, l'OTAN voit que sa capacité de production militaire est famélique : l'armée ukrainienne engloutit en quelques jours toutes les munitions et armes produites par tous les pays de l'OTAN... en un an ! De même l'OTAN a beaucoup de retard concernant les missiles hypersoniques (qui vont à plus de 20 000 km/h) et les avions de 5e génération.

L'OTAN comprend donc qu'il doit impérativement augmenter ses capacités de production et avancer le développement des nouvelles armes. Logiquement les budgets militaires explosent... comme dans les années 1930. On a vu ce que cela a donné.

On est aussi dans la situation de 1914. À cette époque, l'Allemagne montait en puissance et était sur le point de détrôner l'Angleterre. C'est cette montée en puissance qui a convaincu les Anglais de les entraîner dans une guerre (en utilisant les Français qui étaient faciles à fanatiser pour reprendre l'Alsace et la Lorraine). Par le jeu des alliances, toute l'Europe est entrée en guerre. L'OTAN pourrait conduire au même résultat.

Dans le même temps, il y avait de gros problèmes sociaux en Europe. La France, l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre faisaient face à une montée du socialisme qui terrifiait l'oligarchie. Donc envoyer tous les contestataires se faire tuer n'était pas forcément une mauvaise affaire : le regard était détourné vers l'extérieur et le peuple ne pensait plus aux causes de sa misère. Les survivants n'ont pas eu la force de s'attaquer au système. Cela a très bien marché... sauf en Russie.

De nos jours, du point de vue de l'oligarchie la situation est inquiétante : on a l'« assaut » du Capitole aux USA, les camionneurs au Canada, les gilets jaunes et les émeutiers en France. L'oligarchie craint clairement des révolutions, surtout avec l'inflation et la hausse des taux d'intérêt qui provoquent une hausse ahurissante de la pauvreté si bien que la part du revenu des ménages pour le logement et la nourriture ne cesse de croître et atteint pour bien des gens des niveaux insupportables. Actuellement, en France, les dépenses de consommation alimentaire s'effondrent. Le peuple a faim et l'oligarchie sait que quand le peuple a faim, ça peut très vite basculer. Les révolutions commencent toutes comme ça.



Dans le même temps, il est possible que les Russes, voire les Chinois et les Iraniens, voire d'autres encore, soient eux aussi ravis d'envoyer leur

jeunesse (et pas que) se faire massacrer. Poutine est populaire, mais moins chez les jeunes, qui n'ont connu que lui et veulent du changement. En Iran, où la contestation gronde, est-il nécessaire de faire un dessin ? Et en Chine, malgré son Crédit social et ses systèmes de surveillance dystopiques, envoyer des jeunes contestataires ne ferait pas forcément de tort.

Donc quand l'Ukraine ou le peuple français, ou les deux à la fois, seront vraiment au bout du rouleau, ce qui ne devrait plus tarder (d'autant que d'après Jacques Attali, le « porte-parole de l'oligarchie », un énorme krach financier devrait se produire dans les mois à venir)... il se pourrait que l'arsenal de lois passées par les autorités françaises risque d'entraîner mécaniquement le pays dans le conflit, avec fin des libertés, surveillance généralisée, mobilisation pour aller défendre l'Ukraine et confiscation des biens pour aider à l'effort de guerre.

Il ne s'agit là bien sûr que d'une supposition et cela paraît incroyable à seulement imaginer... Mais comme nous le disions plus haut, qui aurait cru dans les années 1930 qu'une énorme guerre allait à nouveau éclater ? Si les Français ne se réveillent pas maintenant, la ligne est toute tracée. Mais le problème est que la plupart ne se rendent pas compte de ce qui passe, persuadés que l'enjeu est de défendre un gentil pays attaqué par un grand méchant. Le fait que l'OTAN ne cesse de se rapprocher de la Russie, alors qu'il avait promis de ne « pas faire un pas vers l'Est » lors de l'effondrement du Rideau de fer en 1989, ne choque personne (en fait tout le monde l'a oublié). Et Poutine (loin d'être parfait) endosse, tel Saddam Hussein à la belle époque, le costume du grand méchant.

La table est donc mise, on n'attend plus que l'étincelle, comme en 1914, qui mettra le feu aux poudres. Une fois qu'elle aura éclaté, il sera trop tard : comme lors de toute guerre, la censure sera la règle et la propagande galvanisera les sentiments patriotiques. Nous ne serons que quelques-uns, inaudibles, à prêcher la paix. Il faut donc prendre la parole avant qu'il ne soit trop tard et nous devons appeler, voire forcer Russes et Américains à s'asseoir autour d'une table pour régler ce conflit ! Il est aberrant qu'en 2023 on ne puisse régler ce genre de guerres.

Et le Canada dans tout ça ?

Le Canada fait partie de l'OTAN et comme on l'a vu les statuts de cette organisation sont très clairs : à partir du moment où un membre est en guerre, alors tous les autres doivent lui porter assistance. Cela signifie que si la France (mais cela peut être la Pologne, l'Angleterre ou un autre) prend part au conflit, mécaniquement, tous les autres membres de l'OTAN, dont le Canada, seront impliqués. Nous sommes donc les premiers concernés par ce qui se passe en Ukraine, en France et plus globalement au sein de tous les pays membres de l'OTAN.

Christian Leray, M.A

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

